

Réaliser un bilan de compétences

Déclaration d'activité : 7331P004431
SIRET : 19311262000037

◆ Objectifs professionnels

Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ; de définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ou encore d'apprécier l'opportunité d'un engagement dans une démarche de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)

◆ Contenu

Le bilan de compétences se déroule en trois phases :

- La phase préliminaire a pour objet : de définir et d'analyser la nature des besoins du bénéficiaire de l'informer sur les conditions de déroulement du bilan de compétences, les méthodes et techniques mises en œuvre, ainsi que les principes d'utilisation des conclusions de la prestation - de contractualiser la prestation
- La phase d'investigation permet au bénéficiaire : d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, et le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales de déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle
- La phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire : de prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel, et le cas échéant, d'un projet de formation de prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet

A l'issue du bilan, un document de synthèse est remis au bénéficiaire, document dont il est seul destinataire

◆ Pré-requis - Aucun

◆ Modalité de validation et reconnaissance des acquis

- Document de synthèse

◆ Modalités pédagogiques (méthodes, moyens)

Entretiens individuels exploratoires, d'explicitation et de synthèse
Tests et questionnaires, portefeuille de compétences
Recherches documentaires sur les métiers et formations
Rencontres de professionnels en exercice

◆ Profil des intervenants

-Psychologues, expérimentés dans l'accompagnement socio-professionnel

◆ Modalités et délai(s) d'accès

Entrées et sorties permanentes
Entretien individuel préalable gratuit avec le référent bilan
Démarrage de l'action dès la prise en charge accordée

■ **Public visé**
Tout public

■ Durée maximale

24 heures réparties
sur 8 à 16 semaines
en moyenne

■ Lieu de formation

CFPPA
Toulouse – Auzeville

CFPPA Auterive

CFPPA Dreuilhe / Revel

CFPPA
Villefranche de Lauragais

■ Tarif

Bilan de compétences **24 h**
1440 €

■ Financements

CPF
Employeur
Personnel

Différents dispositifs mobilisés
en fonction du statut du
bénéficiaire

Nous contacter :
05.61.27.72.50

francoise.roudiere@educagri.fr